

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 59 (1961)

Heft: 11

Artikel: Villes nouvelles en Suisse et dans le monde

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216924>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Villes nouvelles en Suisse et dans le monde

ASPAN. Il y a plusieurs années déjà qu'on parle de villes nouvelles en Suisse. L'idée est née au sein d'un groupe de techniciens de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national qui désiraient promouvoir des moyens d'action directs permettant de freiner le gâchis de notre territoire laissé trop souvent au hasard de constructions irréfléchies. Un des moyens qui leur parut le plus efficace consisterait à fonder, quelque part en terrain relativement inoccupé, une nouvelle ville de quelque 30 000 habitants. Il s'agirait, dans leur idée, de rassembler les initiatives dispersées, de les associer à une réalisation commune, conçue comme un tout et réalisée dans un temps relativement court; elle offrirait des avantages considérables par rapport aux agglomérations auxquelles nous sommes accoutumés. Ainsi pourrait être créé un modèle fournissant des normes de toute nature (juridiques, financières, techniques) pour le développement et le remembrement de nos agglomérations. C'est pour mener à bien cette tâche que fut constituée en Suisse allemande l'association «Die neue Stadt».

Mais la Suisse n'est pas seule à s'être attelée à une création de cet ordre. La ville nouvelle, née avec notre XX^e siècle industriel, fleurit dans beaucoup de pays. Ville dessinée et construite selon un plan mûrement étudié, se suffisant à elle-même, où, en plus des habitations, existent des moyens de travail, des magasins, des écoles, des installations d'agrément, des institutions culturelles.

L'Unesco s'est intéressée à ce phénomène moderne. Dans la série de ses rapports et documents de sciences sociales elle a publié l'an passé une brochure où sont analysées 200 villes nouvelles. Ces analyses sont précédées d'une étude sur les quinze villes nouvelles de Grande-Bretagne. Les «Publications Unesco» ont consacré, sous la plume de M. Pierre Vernier, un article sur cette question. Dans son introduction, M. Vernier constate qu'il n'est pas nouveau de construire une ville entière d'après un plan préétabli et que le passé nous en offre plusieurs exemples: places fortes, cités industrielles, ou simplement créations nouvelles qui, d'Akhetaton à Rome ou à Chandigarh, jalonnent les temps historiques. Mais, dit-il, ce qui est neuf, c'est, d'une part, de considérer ces villes comme des entités autonomes et, d'autre part, d'envisager le problème dans son ensemble tel qu'il se présente collectivement à l'architecte, à l'économiste, au sociologue.

Sur ce plan, les expériences faites, depuis 1940 surtout, sont intéressantes. Les villes anglaises apparaissent comme une nécessité du fait de conditions que l'on retrouve plus ou moins dans tous les pays industriels: encombrement, surpeuplement, inefficacité industrielle et vulnérabilité des villes anciennes. De même, l'apparition de nouvelles industries, l'utilisation de nouvelles matières premières et la mise en exploitation de nouvelles sources d'énergie imposent la création d'agglomérations nouvelles. En effet, là où l'industrie se développe, des villes naissent, et l'on se trouve ainsi devant l'alternative: ou bien un plan, ou bien l'anarchie.

Ces plans, il faut les tracer avant que les vieilles villes soient devenues inhabitables: trop vastes, trop bruyantes, inhumaines; avant que des villes-champignons aient poussé tout autour des nouveaux centres industriels; avant qu'on ait gâché des terrains et de l'argent et compromis la santé publique en construisant au hasard en des lieux non appropriés: bref, avant qu'il soit trop tard.

Or, s'il est facile de parler de planification en matière de construction, la réalisation est beaucoup moins aisée, et les pays qui ont déjà édifié de telles villes ont beaucoup à apprendre à ceux qui ne s'y sont pas encore risqués. L'expérience de la Grande-Bretagne, à cet égard, vaut donc la peine d'être étudiée: depuis 1945, 15 villes y ont été mises en chantier qui abriteront en fin de compte près d'un million de personnes. Déjà plus de 400 000 habitants y sont installés; et deux de ces centres sont presque terminés.

Ces villes sont essentiellement différentes des villes-satellites dans lesquelles les travailleurs sont tributaires d'un autre centre urbain plus au moins accessible, ou de villes agrandies par des quartiers neufs. Elles ont avant tout pour but de décentraliser l'industrie et la population et de décongestionner les vieilles villes monstrueusement enflées et désespérément encombrées, spécialement Londres et Glasgow. Leur création doit permettre en effet de dégager le centre de ces vieilles villes pour le remodeler en élargissant les rues, en rénovant les maisons, en aménageant des espaces libres et en construisant des écoles modernes.

Pour se suffire à elles-mêmes et répondre à toutes les nécessités de la vie quotidienne: travail, commerce, enseignement, loisirs, etc., les villes nouvelles doivent être aménagées à l'écart des grands centres. C'est ainsi que les 8 villes nouvelles construites autour de Londres en sont distantes de 30 à 50 km, tandis qu'East Kilbride est éloignée de Glasgow de près de 20 km.

Mais toutes les agglomérations nouvelles ne sont pas des villes de décentralisation; Corby, Aycliffe et Cownbran s'édifient toutes trois à proximité de centres industriels dont les ouvriers ont à faire chaque jour de longs trajets pour se rendre à leur travail. Peterlee et Glenrothes sont des villes minières, destinées à offrir de meilleures conditions de logement aux mineurs qui vivent dans de petits villages souvent misérables, éparés dans tout le bassin charbonnier.

Cependant, dans tous les cas, l'objectif est de rapprocher les ouvriers de leur lieu de travail et de supprimer ainsi les voyages quotidiens qui durent des heures et les zones surpeuplées qui entourent les installations industrielles.

L'expérience britannique se serait certainement soldée par un échec si un contrôle très sévère n'avait pas été établi simultanément sur tous les travaux de construction et sur l'utilisation des terrains. Londres, Glasgow et les autres grandes villes se seraient étendues si l'on avait permis de construire à leur périphérie. Les établissements industriels ne se seraient pas implantés dans les nouvelles villes au début de l'expérience s'ils avaient eu la possibilité de s'étendre dans les zones qu'ils occupaient

depuis longtemps ou aux abords de ces zones. Aux termes des «Town and Country Planning Acts» de 1947 (lois sur la reconstruction urbaine et rurale), les travaux de construction et d'aménagement dans leur quasi-totalité ont été soumis au régime de l'autorisation préalable.

Des ceintures vertes ont été établies autour des grandes villes, dont l'expansion a été ainsi arrêtée, et le développement des entreprises à l'intérieur des villes est contrôlé de près.

Nous n'entrerons pas dans le détail du choix des emplacements, de la constitution des organismes chargés de l'aménagement des villes nouvelles, du rôle des pouvoirs locaux, des problèmes de financement, des prêts, des locations, etc., dont on trouve l'analyse dans la brochure publiée par l'Unesco. Citons simplement la conclusion de son auteur:

«Les villes nouvelles constituent une expérience très importante et leur succès va en s'affirmant... Elles offrent à des milliers de familles des conditions de vie qui sont parmi les meilleurs qu'on puisse trouver en Grande-Bretagne; et toutes les conditions d'un travail efficace y sont rassemblées pour les entreprises industrielles. Ces villes nouvelles se révéleront comme un investissement de premier ordre, non seulement sur le plan financier, mais aussi du point de vue de la santé publique et de la productivité. Elles payeront au centuple les efforts qu'elles auront coûtés.»

Adressen der Autoren:

Dr. *E. Hunziker*, Schweizerische Geodätische Kommission, ETH, Zürich.

Prof. Dr. *F. Kobold*, Geodätisches Institut der ETH, Zürich.

Prof. Dr. *H. Kasper*, Heerbrugg.

Prof. Dr. *K. Hofacker*, Institut für Baustatik der ETH, Zürich.

Sommaire

E. Hunziker et *F. Kobold*, Le Centenaire de la Commission géodésique suisse. – *H. Kasper*, Le développement d'un appareil simple pour la restitution photogrammétrique. – *Kern (Aarau)*, Le tachéomètre auto-réducteur DK-RV pour des mires verticales; GK 23, un niveau modern. – Ecole Polytechnique Fédérale. – Géomètres du registre foncier diplômés. – Nécrologue Professeur H. Jenny-Dürst. – *ASPAN*, Neue Städte in der Schweiz und in der Welt. – Adresses des auteurs.

Redaktion: Vermessungswesen und Photogrammetrie: Prof. Dr. F. Kobold, Geodätisches Institut der ETH, Zürich, Chefredaktor;

Kulturtechnik: Dr. Hans Lüthy, Dipl.-Ing., Wabern bei Bern, Seftigenstraße 345;

Planung und Aktuelles: Dipl.-Ing. E. Bachmann, Paßwangstraße 52, Basel

Redaktionsschluß am 26. jeden Monats

Insertionspreis: 35 Rp. per einspaltige Millimeter-Zelle. Bei Wiederholungen Rabatt. Schluß der Inseratenannahme am 6. jeden Monats. Abonnementspreis: Schweiz Fr. 19.—; Ausland Fr. 25.— jährlich.

Expedition, Administration und Inseratenannahme: Buchdruckerei Winterthur AG, Telefon (052) 2 22 52